

le grain qu'ils ont recueilli; celui qui est regardé comme pouvant l'être rend infiniment peu; il faut battre jusqu'à des trente, quarante et même soixante gerbes pour obtenir un minot d'un blé si pitoyable qu'on peut à peine en faire du pain, et qui est tout-à-fait impropre pour la semence.

Maintenant inutile de dire qu'abandonnés à eux-mêmes ces déshérités cultivateurs, plus qu'à demi-ruinés déjà par les pertes qu'ils ont éprouvées le printemps et l'automne derniers, sont tout-à-fait incapables de se procurer ce dont ils ont besoin pour ensemençer leurs terres le printemps prochain. Après être complètement épuisés pour vivre cet hiver, et bien miserablement encore, ils n'auront certainement pas les moyens de se procurer de grains de semence, dont le prix menace d'être exorbitant, ni d'aliments pour vivre jusqu'à la prochaine moisson. Que feront-ils donc? Quel parti prendront-ils? Ils n'ont qu'à choisir entre l'extrême misère, mourir de faim ou s'expatrier. C'est à ce dernier parti, comme on le pense bien, que la plupart vont s'arrêter, si des secours efficaces ne viennent à temps les remettre à flot et leur permettre de compter sur une nouvelle moisson.

Ces secours, ils les attendent du Gouvernement, dont la mission et le devoir l'obligent de se montrer la providence visible de ses administrés, surtout quand ces derniers sont la victime de quelque grande calamité. Le gouvernement de Québec a trop bien prouvé déjà qu'il est à la hauteur de sa mission et de son devoir pour ne pas répondre favorablement aux prières qui viennent de lui être adressées. En le faisant, d'ailleurs, il consultera plus ses intérêts et ceux de la province que les intérêts particuliers des pauvres cultivateurs de Sainte-Agnès, de Saint-Fidèle et de Saint-Hilarion. Donner pour recevoir ensuite avec pureté est le premier mot de la science économique. Si nous mettons hors de doute qu'il ne faut pas reculer devant aucun sacrifice pour encourager la colonisation et le défrichement de nouvelles terres, à plus forte raison est-il urgent de s'en imposer pour empêcher que de fertiles contrées, sans vagues hier encore, aujourd'hui acquises à la culture à force de travail, d'énergie, de persévérance et de privations, ne se dépeuplent et ne voient leurs laborieux habitants aller féconder de leurs sueurs un sol étranger.

Nous qui voulons, même à grand frais, attirer dans le pays des colons étrangers, travaillons tout d'abord à retenir parmi nous nos propres concitoyens; ils aiment le sol qui les a vus naître, ils y tiennent comme l'arbre tient à ses racines, et, s'ils émigrent, ce n'est que forcés par d'impétueux besoins. La justice le demande et l'intérêt de tous l'exige. On ne nous demande que peu pour remédier à un grand mal: quelques mille piastres données en temps opportun. Une seule lutte électorale coûte parfois plus cher au pays!

UN DU COMTE DE CHARLEVOIX.

21 janvier 1872.

RECETTES

Remède contre la coqueluche

Prenez une poignée d'ail, coupez-la par petits morceaux, mettez-le dans une tasse à thé de saindoux, faites frémir jusqu'à ce que l'ail soit bien mou, passez-le dans un linge, afin que l'ail soit bien mêlé avec la graisse. Si un enfant a la coqueluche, graissez-lui le dos, le creux de l'estomac, la paume des mains, la plante des pieds et la gorge; en même temps faites-lui prendre du miel.

Moyen de protéger les grains contre les rats

On dit que les branches de sureau blanc déposées à différents endroits dans les grains, préserveront effectivement les grains contre les attaques des rats.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

La rentrée des élèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne aura lieu le 15 février.

E. W. TREMBLAY, Ptre.,

1er février 1872.

Directeur.

"L'ALBUM DE LA MINERVE." ORGANE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE.

LITTÉRATURE, ÉDUCATION, BEAUX-ARTS, ÉCONOMIE DOMESTIQUE, TRAVAUX À L'AIGUILLE, VARIÉTÉS, MODÈS ET MUSIQUE.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 32 pages, grand format, faisant à la fin de l'année deux grands volumes de 354 pages chaque. Le seul Journal Français du genre dans l'Amérique du Nord.

L'Album de la Minerve a sa place marquée dans toutes les familles.

Il ne contiendra que des feuilletons intéressants et choisis au point de vue du goût et de la morale.

La plupart des numéros contiendront un MORCEAU DE MUSIQUE.

Les propriétaires de l'Album tiendront à donner la place d'honneur à la Littérature Canadienne. Ils ont fait l'acquisition d'un ROMAN CANADIEN INÉDIT, palpitant d'intérêt, dû à la plume de M. NAPOLEON LEGENDRE.

Le premier numéro contiendra la commencement d'un autre feuilleton dont la scène se passe en Canada, ainsi qu'une grande variété de matières agréables destinées aux Dames.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

| | UN AN. | SIX MOIS. |
|---|--------|-----------|
| Pour les abonnés de <i>La Minerve</i> , quotidienne et semi-quotidienne | \$2 00 | \$1 00 |
| Pour les abonnés de <i>La Minerve</i> hebdomadaire | 2 50 | 1 25 |
| Pour les non-abonnés | 3 00 | 1 50 |

DUVERNAY, FRERES & DANSEREAU,
Éditeurs-Propriétaires à Montréal



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour construire le Chemin de Fer Intercolonial, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour l'érection de Bâtisses pour le fret et les passagers à Little Forks, Rivière Philippe, Mines de fer et Debert; aussi des Bâtisses pour des Stations de signaux au Chemin de Xappan, Chemin Manildie, Salt Spring, Grenville, Pardys, Lac Folly, et Ishgonish, aussi pour Maisons de Citerne à Little Forks, Salt Springs, Rivière Philippe, Grenville, Lac Folly, Mines de fer et Debert, dans le district de la Nouvelle-Ecosse que traverse le chemin de fer.

Des plans et des spécifications et des formules de soumissions peuvent être vus le et après le 15 janvier, au bureau de l'Ingénieur en Chef, Ottawa, et aux bureaux de chemin de fer à Moncton et Halifax.

Les soumissions peuvent être faites pour tout le nombre de constructions au point un chiffre quelconque moindre; et seront reçues au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à MIDI, le 27e jour de FEVRIER prochain.

Des soumissions seront aussi reçues pour l'érection de nouvelles constructions pour le fret et les passagers, à Moncton et Truro, et un bâtis de machine à Truro, et une maison de rafraîchissement à Amherst.

Des plans, spécifications et formules de soumissions pour ces constructions peuvent être vus aux mêmes bureaux, le et après le 15 février prochain, et des soumissions seront reçues comme ci-dessus, jusqu'à midi, du 20e jour de mars prochain.

Des soumissions seront aussi reçues pour la construction de deux chars pour servir comme bureau de poste et tabagie, pour le district de la Nouvelle-Ecosse que traverse le chemin de